

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

Santé. Quatre nouveaux cas de coronavirus dans la Manche et le Calvados

Par : Baptiste Allaire

2-3 minutes

Jeudi 5 mars, quatre premiers cas de coronavirus ont été recensés sur le territoire de la Basse-Normandie : trois dans la Manche, un dans le Calvados.

Après quelques minutes après l'annonce d'un premier cas de coronavirus dans la Manche, l'Agence Régionale de Santé a fait le point sur la propagation du virus qui avait jusque là épargné la Basse-Normandie. Au jeudi 5 mars, quatre nouveaux cas de coronavirus Covid-19 ont été confirmés en Normandie : 3 personnes dans la Manche et 1 dans le Calvados.

La chaîne de contamination établie dans la Manche

Les trois patients manchois se portent bien et ont été pris en charge par le Centre Hospitalier de Saint-Lô. La chaîne de contamination a été établie pour chacun d'entre eux : tous revenaient d'un rassemblement religieux près de Mulhouse, où plusieurs participants avaient déjà été contaminés par le virus.

Deux des patients sont membres de la même famille ; l'une est l'élève de l'école élémentaire Alain Fournier de Sartilly, dans le Sud Manche. L'établissement est fermée à partir de ce 5 mars et

jusqu'à nouvel ordre. Une réunion d'information avec les parents devait se tenir ce matin.

Dans le Calvados, le seul patient contaminé est hospitalisé au CHU de Caen, mais son état n'est pas préoccupant. Néanmoins, l'origine de la contamination n'est pas connue, et une enquête est en cours. Au total, ce sont donc six cas qui ont été confirmés en Normandie.

Dès la confirmation des cas, l'ARS a enquêté sur l'origine de l'arrivée de la maladie, et cherche à identifier toutes les personnes avec lesquelles les patients touchés ont été en contact rapproché, afin de contenir la progression du virus. Les proches ayant partagé le même lieu de vie ou ayant partagé un face à face avec le malade pendant plusieurs minutes (dans le cadre d'une conversation par exemple) ont ainsi été immédiatement contactés individuellement par l'ARS, et seront classés comme étant à risque faible, modéré ou élevé (les deux dernières suppositions demandant une mise en quatorzaine).